



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **18 septembre 2017**

Délibération n° 2017-2120

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Solaize

objet : Vallée de la chimie - Etude et travaux d'aménagement du campus IFPEN-TOTAL CRES - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine

**Rapporteur** : Madame la Conseillère déléguée Peillon

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Eymard (pouvoir à M. Suchet), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Hamelin (pouvoir à M. Huguet), Rantonnet (pouvoir à Mme Gardon-Chemain).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot.

**Conseil du 18 septembre 2017****Délibération n° 2017-2120**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Solaize

objet : **Vallée de la chimie - Etude et travaux d'aménagement du campus IFPEN-TOTAL CRES - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération Solaize - Vallée de la chimie : giratoires fait partie du plan de programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

**I - Contexte et objectifs**

La Métropole et les industriels de la chimie et de l'environnement se mobilisent conjointement pour le développement et l'aménagement de la Vallée de la chimie avec pour objectif principal de conforter le pôle d'activités existant (chimie, énergie, raffinage, environnement) et de le déployer en favorisant notamment l'accueil d'activités complémentaires dans les champs de la chimie aval et des Cleantech (chimie durable, énergies renouvelables, recyclage de matériaux, etc.).

Le projet "Vallée de la chimie" a, par ailleurs, pour objectif d'offrir un cadre propice pour un développement économique ambitieux de l'entrée Sud de la Métropole, grâce notamment à :

- la pérennisation des sites industriels existants par le maintien de leur compétitivité,
- l'implantation de nouveaux acteurs industriels complémentaires issus de l'Appel des 30,
- le renforcement des sites de R&D existants et implantation de nouveaux laboratoires de R&D,
- le renforcement du tissu entreprise de taille intermédiaire (ETI) et petites et moyennes entreprises (PME), notamment à travers l'Appel des 30,
- le développement des activités de transport/logistique multimodales, notamment à travers l'Appel des 30.

Ce projet vise à permettre la production d'une vaste plateforme industrielle et la génération d'une nouvelle urbanité, d'un nouveau bien vivre ensemble, pour les salariés, pour les habitants, pour les usagers du territoire.

**II - État d'avancement du projet**

Le projet "Vallée de la chimie" à vocation à se construire progressivement grâce à la mise du plan guide élaboré en 2014-2015 et de partenariats publics/privés innovants. Ce projet a un fort effet levier sur les investissements privés, par la réalisation de projets industriels (entre 50 et 100 M€ au minimum à ce stade), via l'Appel des 30 et par les participations privées aux coûts de réalisations des infrastructures et voiries.

Le projet se décline au travers de :

- la mise en place de nouvelles modalités de prospection des entreprises permettant de conforter et renforcer l'écosystème chimie-énergie-environnement, à travers le lancement d'appels à projets (l'Appel des 30) partenariaux sur des tènements publics et privés,
- la mise en place de nouvelles modalités de coopération et de mutualisation entre les membres de l'écosystème économique et industriel de la Vallée de la chimie et la Métropole (charte de coopération signée en novembre 2014),

- la création d'une plateforme chimie-énergie-environnement à l'échelle de la Vallée de la chimie dans une dynamique de production énergétique métropolitaine,
- la création de nouvelles liaisons et synergies entre les centres-villes et le fond de vallée, notamment sur les Communes de Saint Fons, Feyzin, Solaize et Pierre Bénite,
- la création d'un grand paysage productif et qualitatif pour les habitants et les usagers de la Vallée de la chimie.

Aujourd'hui en vue de la mise en œuvre opérationnelle du plan guide, il apparaît nécessaire de conforter le campus de R&D de Solaize en réalisant des études et des aménagements structurant de la trame viaire existante (rond-point de l'autoroute, bretelle d'accès, échangeur, parvis, berges, etc.). Ces études doivent permettre d'améliorer et de sécuriser les accès des campus IFPEN (dont Axel One et le siège du pôle de compétitivité Axelera) et TOTAL CRES, ainsi que les liaisons entre Solaize et Vernaison. Ces études et travaux seront réalisés en partenariat avec les services de l'Etat compétent et avec la Compagnie nationale du Rhône propriétaire des fonciers.

Ainsi, Il est proposé d'individualiser une première autorisation de programme d'un montant de 1 400 000 € qui porterait sur des études et des travaux nécessaires pour la mise en œuvre du projet "Vallée de la chimie" sur la Commune de Solaize ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** la mise en œuvre du projet "Vallée de la chimie" sur la Commune de Solaize, par la conduite des études de maîtrise d'œuvre (600 000 €) et des travaux (800 000 €) pour la requalification des accès au campus de Solaize, pour un coût total prévisionnel de 1,4 M€

**2° - Décide** l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, sur l'opération Solaize - Vallée de la chimie : giratoires - n° 0P09O5416, pour un montant de 1 400 000 € en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 300 000 € en 2017,
- 500 000 € en 2018,
- 500 000 € en 2019,
- 100 000 € en 2020.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 septembre 2017.**